

Chronique de documentation

G. P.

Volume 41, Number 1, 1973

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103772ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103772ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

P., G. (1973). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 41(1), 40–50. <https://doi.org/10.7202/1103772ar>

Chronique de documentation

par

G. P.

Glossaire des termes de construction. Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, Montréal.

40 Le bilinguisme a besoin de vocabulaire. La Société Centrale d'Hypothèque et de Logement donne l'exemple en mettant à la disposition de son personnel et du public cette brochure d'une centaine de pages, où l'on étudie, en français et en anglais, les termes de la construction. Voilà une excellente initiative, dont il faut féliciter la Société et ses auteurs.

Sinistres et prévention. Publication de la Munich de Réassurance. Munich, Décembre 1971.

La prévention des sinistres est l'élément le plus important de l'assurance contre l'incendie. Prévenir, c'est en effet soit supprimer le risque, soit le rendre aussi peu dangereux que possible. Les assureurs et les réassureurs font un effort considérable dans ce sens. En voilà un exemple que donne la Munich, cette grande et très active société allemande. Cette fois, elle présente au lecteur une brochure dans laquelle on étudie les causes principales de certains sinistres, survenus dans des supermarchés, et quelques modalités de prévention.

Comptabilisation des ressources humaines. Par Vasile Tega. École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Montréal.

Sous ce titre, Monsieur Vasile Tega vient de faire paraître un relevé des sources de documentation sur les ressources humaines. Il y a là un texte qui intéressera ceux qui travaillent dans le domaine des sciences humaines. Il y a là

également un excellent exemple des ressources de l'École des Hautes Études Commerciales en documentation de toute espèce.

France Informations (nos 46 et 47), M 15 (décembre 1972), La Revue Imperial Oil (1972, no 4).

Il faut lire ces trois revues. Pourquoi ? Parce qu'il y a en elles trois, le même souci de renseigner, le même désir de connaître le fait récent et de le présenter avec goût dans son contexte. Les unes viennent de France. Ainsi, le numéro 47 de *France Informations* nous présente les transports dans leur aspect actuel en France. L'autre, le numéro 46, étudie la civilisation des loisirs comme on la conçoit dans cet extraordinaire pays, complet au point qu'on ne comprend pas qu'on en sorte. Les deux autres sont du Canada. Nous avons déjà recommandé la Revue Imperial Oil à nos lecteurs. Elle contient des études variées et bien illustrées, qui vont des régions nordiques — où l'on cherche le pétrole à travers monts, marées et champs de glace, malgré le blizzard aveuglant et terrible — aux minerais d'or et de quartz blanc, à l'origine de notre industrie de l'or, la quatrième au monde. Quant à M 15, elle rappelle deux choses pénibles: la mort de Louis V. Randall, magnifique exemple de l'apport pour le Canada de l'immigrant venu d'Europe et intégré à notre vie de l'esprit. Elle énumère aussi avec infiniment de tristesse le vol pratiqué dans le Musée de Montréal, comme dans un film policier. Retrouvera-t-on un jour ces Brueghel l'Ancien, ces Corot, ces Courbet, ces Daurier, ces Delacroix, ces Gainsborough, ces François Millet, ces Rubens et ces bijoux subtilisés par des voleurs de bon goût et qui n'ont laissé en cimaise ou dans les armoires vitrées que la trace due à la lumière ou à la poussière qui en ont dessiné le contour.

Vocabulaire français-anglais des relations professionnelles, par M. l'Abbé Gérard Dion. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

42

Les relations industrielles ont pris une grande importance depuis quelques années, à la faveur des luttes entreprises par les syndicats ouvriers, aussi bien qu'avec la complexité des problèmes soulevés. La difficulté initiale dans un pays bilingue, c'est de savoir exactement ce que veut dire tel ou tel terme. C'est là que l'ouvrage de M. l'Abbé Dion rend les plus grands services puisqu'il évite, en français comme en anglais, d'employer des expressions fautives, inexactes ou imprécises. Il est déjà assez difficile de s'entendre quand on discute les intérêts souvent divergents des patrons et des ouvriers, sans compliquer les choses par l'impropriété des termes.

L'auteur a été mêlé de longue date aux questions ouvrières. Aussi a-t-il la compétence voulue pour traiter de la langue technique en usage dans sa spécialité. Le dictionnaire, à notre avis, peut être aussi utile dans notre pays qu'au Bureau International du Travail où se posent les mêmes problèmes de vocabulaire.

Quebec at a glance. Québec: Département des Communications.

Voilà un excellent instrument de propagande que le gouvernement a imaginé pour faire échec à ceux qui disent que dans Québec il ne se fait rien. Patiemment, on ramasse ce qui est nouveau, particulier à la province, caractéristique de ces *frog eaters*, qui mangent bien et y tiennent. On y voit défiler les projets de ces grands industriels qui, malgré tout ce qui se dit contre notre province tellement travaillée par les idées nouvelles, gardent confiance en son sens de l'équilibre et de la mesure. On y voit aussi ce qui se fait pour lutter contre les maladies du langage, pour l'épurer, les recherches

poursuivies dans des instituts comme ceux de Microbiologie, de Recherches et du Cancer. Et pour terminer, ce qui s'est fait en peinture de Borduas à Riopelle.

Vocabulaire correctif des assurances, par Louis Béguin — Cahiers de l'Office de la Langue Française. Numéro 16, Montréal et Québec.

Un vocabulaire correctif n'est pas un glossaire, note l'auteur dans son introduction. Et il ajoute: « Son but est de redresser une situation linguistique anormale dans une discipline donnée ». Voici donc un instrument de travail qui sera utile à ceux qui désirent employer correctement aussi bien le mot que la phrase dont il fait partie. Or, comme il est ardu de le faire dans un pays bilingue, où l'autre langue a tant de difficulté à rester elle-même! Monsieur Béguin a eu raison d'entreprendre ce travail. Il rendra service même si ceux qui se serviront du *Vocabulaire Correctif* ne partagent pas son avis en tout.

43

Quand l'Office nous donnera-t-il un véritable dictionnaire, avec des termes, des équivalents et des définitions? Et quand s'entendra-t-il avec le Contrôle des Assurances pour déterminer un vocabulaire officiel, que les assureurs et le public adopteront plus ou moins rapidement par la suite, selon l'effort fait pour les convaincre.

Risk and Insurance Instruction in American Colleges and Universities, by Richard J. Morith. The S. S. Huebner Foundation for Insurance Education.

Où enseigne-t-on les assurances aux États-Unis, de quelle manière et jusqu'où va-t-on? Voilà ce que l'on trouve dans cette brochure de cent trente pages. L'auteur y a constitué un véritable dossier assez impressionnant, avec un chapitre qui indique les tendances suivies un peu partout là où on en

seigne les assurances: cet art assez ancien, longtemps laissé sans directives, mais qui a ses règles, ses prudences, ses manières de conjurer le mauvais sort ou tout au moins d'empêcher que ses conséquences dépassent les ressources de la cédante, du réassureur et du rétrocessionnaire. Tout ce qui s'y fait ne tient pas du mystère, mais, pour aider à comprendre, il faut analyser et décortiquer le sujet pour le bien enseigner. Quel effort on fait dans ce pays où tout se pratique en grand !

44

Pour indiquer les endroits où l'assurance-vie s'enseigne chez nos voisins, il ne faut pas moins de douze pages. On reste un peu sidéré devant une pareille abondance.

The Montreal Board of Trade, 1822-1872 — Au siège du Montreal Board of Trade, Beaver Hall Hill.

A Story by Edgar Andrew Collard, with the current commentary by James G. Kendrick. Voilà une brochure que doivent se procurer les lecteurs curieux de l'histoire de Montréal depuis un siècle et demi. Ils y trouveront des détails intéressants sur l'évolution de la ville, du port, de la navigation dans le fleuve, du commerce du blé, de la plaque tournante du commerce canadien que devient Ville-Marie grâce aux chemins de fer. Les membres du Board of Trade ont joué un rôle important dans la marche en avant de la ville. C'est de cela que nous entretenons MM. Collard et Kendrick, en des chroniques au souffle un peu court, il est vrai, mais que rappellent des faits présentés sans emphase, tout simplement.

Le siège du Montreal Board of Trade est dans ce quartier rendu célèbre par un club dont on faisait partie au début du XIXe siècle si l'on avait fait la traite des fourrures pendant au moins sept ans, si l'on avait parcouru les grands espaces qui séparaient la source d'échange des pelleteries, toujours plus loin dans l'ouest, et le point d'expédition dans l'est, bien avant que le chemin de fer n'eût simplifié et rendu rapides les

communications qui, autrefois, étaient bien lentes et bien ardues.

Parmi les fondateurs du *Committee of Trade*, origine du Board of Trade, en 1822, il y a François-Antoine Larocque, qui faisait aussi partie du Beaver Club parce qu'il avait été de la XY Company, avant qu'elle ne fût englobée par la Compagnie du Nord-Ouest qui, à son tour, fut fusionnée avec l'entreprise plus florissante des Gentlemen Adventurers of the Hudson Bay. Il était le seul de son espèce. Déjà, on pratiquait la politique du Canadien français de service, comme on le voit.

45

Larocque laissa derrière lui un *Journal of Larocque from the Assiniboine to the Yellowstone* qui parut longtemps plus tard, en 1910, aux Archives du Canada (no 3). Notons aussi que pendant quelques années, il fut l'associé de Joseph Masson avant d'aller mourir chez les bonnes sœurs, avec des affaires assez mal en point.

La Compagnie de la Baie d'Hudson — Rapport annuel de 1971.

Winnipeg.

Nous sommes un peu en retard pour en parler; notre excuse c'est que nous voulons rappeler non ses résultats qui sont excellents, mais quelques points d'histoire.

Fort bien présenté, le Rapport nous apporte quelques faits importants au sujet du Grand Nord à une époque où il est bien vu d'être au courant. Voici quelques notes qui rappellent le passé de cette grande société anglaise du XVIIe siècle, dont le siège est maintenant au Canada, à Winnipeg plus précisément, porte grande ouverte sur la plaine de l'Ouest, plate, immense, féconde et au souffle glacé.

Voici ce que rappelle le Rapport à propos de la Compagnie elle-même:

« C'est vers la fin de septembre 1668 que le ketch *Nonsuch*, en provenance d'Angleterre avec Des Groseillers à son bord, jeta l'ancre dans la Baie James. On y construisit un petit fort et les hommes passèrent l'hiver à chasser et à commercer avec les paisibles Cris. Au mois d'octobre qui suivit, le ketch retourna à Londres avec une cargaison importante de peaux de castor. A cause du succès de ce voyage, le roi Charles II accorda aux 18 aventuriers une charte les constituant en corporation comme étant *The Governor and Company of Adventurers of England trading into Hudson's Bay*.

« Au cours du premier siècle d'existence de la compagnie, les hommes vivant sur la Baie établirent des forts, firent le commerce avec les Indiens et furent mêlés à des guerres avec les Français.

« Comme la concurrence de la North-West Company de Montréal se faisait de plus en plus sentir au cours des années, la compagnie pénétra plus à l'intérieur et se monta graduellement un réseau de chemins et de forts répartis dans le nord et dans l'ouest.

« En 1870, par voie d'Acte de cession, la compagnie cédait officiellement le territoire que la charte lui accordait au Canada en retour de terres agricoles dans les provinces des Prairies. Ces terres ont depuis été vendues, mais la compagnie a conservé des droits miniers sur 4½ millions d'acres. Hudson's Bay Oil and Gas Company Limited dans laquelle la Compagnie de la Baie d'Hudson participe à 21.9% possède des options sur les droits touchant le pétrole et le gaz naturel.

« Au cours des 30 années qui suivirent l'Acte de cession, plus de deux millions de personnes s'établirent à l'ouest des Grands Lacs, et la compagnie porta son attention à la vente au détail, qui est maintenant sa plus importante activité. Aujourd'hui, environ 250 magasins, de Terre-Neuve au Yukon et des Iles arctiques à la péninsule du Niagara, répondent aux besoins diversifiés des Canadiens.

« La compagnie conserve cependant son intérêt traditionnel aux fourrures. Quoique les fourrures ne comptent que pour une petite partie de ses ventes totales, la compagnie n'en demeure pas moins la plus grande maison au monde faisant le commerce des fourrures avec des centres d'encan à Montréal, New-York et Londres.

« La division des ventes en gros distribue des biens propres à faire des cadeaux, des confiseries et des produits du tabac par l'entremise

d'un réseau de succursales d'un océan à l'autre. Les couvertures et les spiritueux réputés de la compagnie sont vendus par tout le Canada et les États-Unis.

« En 1970, trois cents ans après sa constitution en corporation, les quartiers généraux de la compagnie furent transférés de Londres, Angleterre à Winnipeg, Canada. Hudson's Bay House abrite le siège social de la compagnie et le centre d'administration pour ses diverses activités qui, aujourd'hui, occupent environ 15.000 personnes. »

Et voilà l'évolution d'une grande société qui, partie des fourrures, engloba un jour des puits de pétrole, des fabriques d'alcool et des grands magasins dont la boucle vient de se fermer avec l'achat de Morgan's à Montréal. Faut-il l'avouer, les clients du grand magasin, face au bon roi Édouard, restèrent un peu bouche bée quand on les invita à dire à l'avenir non plus: je vais chez Morgan's, mais à la Baie; Hudson's Bay — nouveau propriétaire — étant mieux connu sous le nom de *The Bay*. C'est un autre exemple d'une adaptation convenant à une langue, mais bien peu à une autre. On s'est dit probablement: traduisons. On le fit, mais d'une manière qui étonne ou fait sourire ceux qui ne sont pas prêts à tout accepter.

47

Vocabulaire de la Radio et de la Télévision. Office de la langue française. Québec.

Voici le quatrième bulletin de l'Office de la langue française, consacré à la radio et à la télévision. Une fois de plus, l'Office apporte un instrument de travail à ceux qui recherchent la correction des termes. C'est ce que note M. Robert Dubuc, le secrétaire du comité de linguistique de Radio-Canada dans l'introduction: « Ceux, écrit-il, que seul l'ouvrage impressionne, risquent fort de passer à côté de l'excellent travail que l'on présente sous le titre « Vocabulaire bilingue de la Radio et de la Télévision ». Pour modeste qu'il soit, ce vocabulaire constitue un apport appréciable à la langue technique du Canada français.

Prenant prétexte d'un vocabulaire destiné aux enseignants qui utilisent la radio-télévision scolaire, l'Office de la langue française cherche à mettre de l'ordre dans un secteur du vocabulaire où l'anarchie menace de s'installer à demeure faute d'une action éclairée et efficace ».

48 Nous indiquons ce vocabulaire à ceux qui veulent s'exprimer correctement dans un domaine où la technique présente souvent un problème sérieux.

Le Rapport du Surintendant des Assurances — 1971. Québec.

Nous venons de recevoir le *Rapport du Surintendant des Assurances* qui, d'année en année, prend plus d'importance. Avec les renseignements qu'il contient, il est beaucoup plus facile d'étudier la situation des assureurs. De cela, il faut remercier le contrôle provincial. Il met ainsi à la disposition de chacun un excellent instrument de travail, fort bien présenté et beaucoup plus utile pour se rendre compte de la situation générale et particulière des sociétés. Nous nous permettons une suggestion cependant. N'y aurait-il pas moyen d'avoir les chiffres plus tôt. L'usage des ordinateurs et du matériel électronique, soit du gouvernement provincial, soit d'entreprises privées, ne hâterait-il pas les choses ? Il y a progrès de ce côté, mais, avec des méthodes mécaniques différentes, n'obtiendrait-on pas des résultats plus rapidement ? Cela mettrait entre les mains de l'industrie un instrument de travail non moins bon, mais qui pourrait plus tôt rendre les services que les usagers en attendent. Ainsi, le service des assurances donnerait un autre exemple d'adaptation à un milieu qui a besoin d'être renseigné rapidement.

De toute manière, nous félicitons le Service des Assurances du progrès accompli.

Fact-Finding Techniques in Risk Analysis, by Bernard John Daenzer. AMA. New York.

Comment procéder pour réunir les éléments du risque en assurance, comment les analyser et comment en tirer une conclusion, voilà ce en quoi consiste cette brochure de l'American Management Association. Après avoir exposé les données du problème, l'auteur énumère, dans un dernier chapitre, les risques en général d'une entreprise et les assurances qui lui conviennent. Étude élémentaire dans ce sens qu'elle apporte les éléments du problème, mais utile pour celui qui est à la recherche d'une méthode de travail.

49

L'auteur est connu chez nos voisins. Président de Wohlschlag-Anderson Ltd. (Howden-Swann Group), il est très actif. On le retrouve chez Lloyd's, London comme membre d'un syndicat. Il est avocat. Il est aussi du comité d'examen de l'American Institute for Property and Liability Underwriters et du comité pédagogique du College of Insurance.

Il a des idées intéressantes et il est très dynamique. Nous n'en voulons pour preuve qu'un article paru dans *The National Underwriter* du 7 avril 1972, sous le titre de *Commercial Group Property-Liability Programme*. Nous en conseillons la lecture à ceux de nos lecteurs qui cherchent des suggestions pour la solution de leurs problèmes techniques. À signaler aussi un de ses ouvrages les plus récents, *Excess and Surplus Lines Manual*, paru à Insurors Press (Indianapolis).

Liability of Corporate Directors and Officers. Chez Allen Smith Co. Indianapolis.

Dans la revue *Defense Journal* vient de paraître un article intitulé *Directors and Officers' Liability Protection and Preventive Measures*. Il s'agit d'un condensé du livre de William E. Knipper : *Liability of Corporate Directors and*

Officers (deuxième édition — paru chez Allen Smith Company, à Indianapolis). L'auteur y passe en revue les questions que les cadres supérieurs et les administrateurs doivent surveiller de près s'ils ne veulent pas avoir d'ennuis avec leurs actionnaires ou avec les gens de l'extérieur, ayant à se plaindre de leur administration. La liste est impressionnante. Elle couvre quelques pages sous le titre de « *Check list of directors and officers duties and potential liabilities* ».

50 Il faut se rappeler que les actionnaires ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. C'est-à-dire des gens bien calmes, plus ou moins satisfaits des résultats obtenus par l'entreprise, mais ne manifestant guère leur mécontentement. Les choses ont bien changé. On peut s'en convaincre par les manifestations, les objections et les critiques assez violentes qui se font ou s'expriment assez souvent aux assemblées générales depuis quelques années. Nous avons sous les yeux par exemple la relation d'une assemblée assez houleuse tenue à l'Alcan en 1971. Il y en a eu d'autres et il y en aura d'autres sûrement.

C'est à ces interventions que se réfère l'auteur de *Defense Memo* dont il est question précédemment. Il rappelle l'opportunité d'une assurance contre la responsabilité des administrateurs et des cadres supérieurs dans un monde changeant où la contestation ne se limite pas à une simple protestation verbale.

Les résultats de 1972

En assurance-vie, augmentation de 10 pour cent. Pour l'assurance des biens: même augmentation, avec un rapport sinistres-primés de 62 pour cent, au lieu de 60 en 1971. En assurance-autos: hausse de 9 pour cent et de 71 à 75 pour cent. En assurance-accidents et maladie: hausse de 19 pour cent du chiffre d'affaires et même pourcentage des sinistres qu'en 1971 (79). Seule l'assurance de responsabilité civile donne des résultats satisfaisants avec un rapport de 57 pour cent contre 63 en 1971. Même si ces chiffres sont provisoires, ils indiquent la tendance.